

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-  
SCHWEIZERISCHE  
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE  
FRANCO-GERMANO-SUISSE  
DU RHIN SUPERIEUR

## **Mandat 2023-2025 du groupe de travail aménagement du territoire**

Approuvé par les membres du comité directeur lors de leur réunion du 26 mai 2023, ce mandat actualise le mandat 2020-2022 adopté par la 46<sup>ème</sup> assemblée plénière.

### **1. GÉNÉRALITÉS**

La coopération transfrontalière est une démarche nécessaire de la politique d'intégration européenne, du Marché intérieur européen et du développement durable des régions et de l'Europe toute entière.

Le groupe de travail se compose de représentants des partenaires de l'espace du Rhin supérieur situés en Allemagne, en France et en Suisse. L'objectif principal du groupe de travail est de promouvoir et d'approfondir, dans l'espace du Rhin supérieur, la connaissance et la compréhension des structures juridiques et administratives et de leur évolution en matière d'aménagement du territoire qui diffèrent pour des raisons d'ordre historique, social et culturel. Le groupe de travail s'engage, dans la mesure du possible, à harmoniser les procédures ainsi que les bases juridiques et de planification et à améliorer la coordination transfrontalière des planifications, projets et mesures en matière d'aménagement du territoire et ainsi participer à un développement spatial cohérent dans le Rhin supérieur.

Une part importante de ses activités consiste par conséquent à approfondir et pérenniser l'information et l'harmonisation mutuelles sur les questions de planification de l'aménagement territorial dans la région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur. Ceci englobe par exemple des thèmes tels que le changement climatique (protection du climat/l'adaptation au changement climatique), la réflexion sur de nouveaux concepts de mobilité et de transport durables, l'amélioration de la coordination de l'utilisation des espaces dans le domaine de l'aménagement du territoire (développements à grande échelle du commerce de détail, zones industrielles, zones résidentielles, espaces libres, approvisionnement en énergie), l'échange réciproque sur et de l'accompagnement de projets de planification ou l'harmonisation des consultations publiques. Ces activités s'appuient sur différents outils à l'instar du « Guide de procédures des consultations transfrontalières sur les projets, les plans et programmes ayant des incidences notables sur l'environnement » actualisé en 2016 et sur la « Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur » réalisée en 2013, mais également sur GeoRhena, outil transversal de données géographiques de cartographies transfrontalières qui bénéficie à l'ensemble des groupes de travail de la CRS et dont l'utilisation par d'autres structures et les citoyens du Rhin supérieur a largement été facilitée par la création d'un géoportail par GeoRhena.

### **2. THÈMES**

Le groupe de travail se fixe ses propres priorités pour les années à venir :

- améliorer la cohérence des politiques d'aménagement du territoire dans le cadre de la région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur ;

- améliorer la compréhension, l'information et la communication mutuelle ainsi que la participation précoce aux planifications régionales (SRADDET, SCoTs, Plans d'aménagement des Länder et Plans régionaux ; Plans directeurs cantonaux et d'autres) dans chacun des pays et à cette occasion mettre à jour la brochure "Planification cantonale et régionale dans l'espace du Rhin supérieur (2<sup>ème</sup> version du 01.08.2009).
- élaborer le « projet de territoire Rhin supérieur » financé par Interreg en remplacement du cadre d'orientation de l'aménagement du territoire qui date de 2001,
- développer des relations efficaces et régulières entre les groupes de la Conférence, le Conseil rhénan, la région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur, les Eurodistricts, le Comité de Coopération Transfrontalière franco-allemand et GeoRhena, dans la perspective de l'amélioration des données probantes sur lesquelles s'appuient les politiques transfrontalières dans la région métropolitaine du Rhin supérieur ;
- développer l'observation territoriale en tenant compte des processus de développement urbains et des tendances à la régionalisation ainsi que la création d'un cadre propice aux échanges de données transfrontalières ;
- dresser le bilan de l'espace du Rhin supérieur dans l'intégration européenne et participation à la mise en œuvre de l'agenda territoriale 2030 de l'UE et du traité d'Aix la Chapelle et dans ce cadre la coopération et le suivi du groupe de travail « Observation territoriale transfrontalière » créé le 15.12.2022.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail fera appel aux compétences de ses membres et des administrations qu'ils représentent. Pour ce faire, les membres du groupe de travail :

- continueront à intensifier et consolider l'échange d'informations avec les différents groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur, du Conseil rhénan, de la région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur et des Eurodistricts ainsi que du groupe de travail franco-allemand « Observation territoriale transfrontalière » et si nécessaire, développer des projets communs,
- encourageront l'échange d'informations et les contacts réguliers entre les différentes entités régionales et leurs instances de planification, par exemple en mettant à jour la synthèse sur les procédures de planification et la présentation régulière des projets de planification avec la participation des responsables de la planification au niveau communal,
- à l'aide de GeoRhena, continueront à promouvoir, analyser et observer l'observation territoriale transfrontalière dans le sens d'un développement transfrontalier général harmonieux de l'espace du Rhin supérieur et en coopération avec le groupe de travail Statistiques travailleront à la mise en œuvre du projet INTERREG VI InfoRhena et StatRhena pour les informations statistiques
- poursuivront, sous sa forme déjà bien rodée, le travail de relations publiques en coopération avec le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur,
- soutiendront et accompagneront le groupe d'experts GeoRhena dans les démarches nécessaires pour que cet outil d'information et d'observation spatiale reconnu puisse être pérennisé.

### **3. GROUPE D'EXPERTS**

Le groupe de travail peut mettre en place des groupes d'experts qui seront chargés d'exécuter ou de piloter des projets concrets dont ils seront responsables vis-à-vis du groupe de travail. Leurs présidents participent aux réunions du groupe de travail. Actuellement, un groupe d'experts et un groupe de projet sont mis en place au sein du groupe de travail :

#### **GEORHENA**

Présidence : L. Kinderstuth und S. Ritzenthaler, Collectivité européenne d'Alsace.

L'observation territoriale transfrontalière est un instrument important pour l'aménagement du territoire de l'espace du Rhin supérieur. Pour ce faire, le groupe d'experts GeoRhena assure les missions suivantes :

- agrégation de données géographiques et statistiques,
- élaboration de bases cartographiques communes,
- administration et actualisation du géoportail.

Pour ce faire GeoRhena travaille en étroite collaboration avec les autres groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur, en particulier avec le groupe de travail Statistiques.

### **GROUPE DE PROJET « PROJET DE TERRITOIRE RHIN SUPERIEUR »**

Pour l'accompagnement du projet INTERREG VI " Projet de territoire Rhin supérieur ", un groupe de projet composé de membres du GT Aménagement du territoire a été créé pour la durée du projet de 2023 à 2025. La présidence du groupe de projet est assurée par la Collectivité européenne d'Alsace, qui est porteur du projet INTERREG.